

Ville de Colombes
Projet de Budget participatif quartier Basch
But : Assainir et Embellir le mail Lafayette

Description : Le mail Lafayette a été créé par la ville en 2003, dans le cadre de la ZAC « des 4 Chemins »
Le mur mitoyen entre le mail et le pavillon du 150 rue Edouard VAILLANT est en ciment brut. Côté marché l'extrémité du mur est à angle droit avec le poste électrique. Il sert quotidiennement d'urinoir sauvage.

Assainir : Comment dissuader les hommes d'uriner à l'angle du poste électrique et du mur du mail ? pour atteindre cet objectif, il faut répondre à plusieurs contraintes :

- Le côté du poste électrique est équipé de deux grilles de ventilation, une basse et une haute qui doivent rester dégagées.
- Ce même côté accueille les tableaux électriques pour les chantiers de construction alimentés depuis le poste EDF.
- Ne pas créer un abri visuel qui transformerait l'urinoir sauvage en wc, comme c'était le cas dans le premier aménagement de cet angle, par un parterre végétal.
- Ne pas créer une poubelle ouverte autorisant les dépôts d'ordures comme nous l'avons constaté lors d'implantation de plots supports de câbles d'alimentation provisoire de chantier.

Comment ? Les hommes urinent à cet endroit parce qu'ils se sentent protégés des regards des passants. Ils font de même, sur la place du marché dans l'angle droit entre le mur du centre commercial et celui du pignon de la résidence le Clos Lafayette.

4 modalités pratiques :

- 1) Ne pas inciter en supprimant l'angle droit
- 2) Dégoûter d'uriner à cet endroit
- 3) Informer de l'emplacement d'un WC public à proximité.

1) Supprimer l'angle droit : (voir photos page 3)

Tout en prenant en compte les contraintes liées au poste électrique. Pour cela :

- Ajouter une partie de mur de même apparence et hauteur que le mur mitoyen ;
- Positionner ce mur dans l'alignement de la première partie du mur mitoyen pour augmenter la visibilité en évitant les angles fermés ;
- Implanter un portail coulissant permettant l'accès pour la maintenance des équipements liés au poste électrique tout en empêchant l'accès aux personnes non autorisées.

2) Dégoûter d'uriner sur le mur en l'enduisant

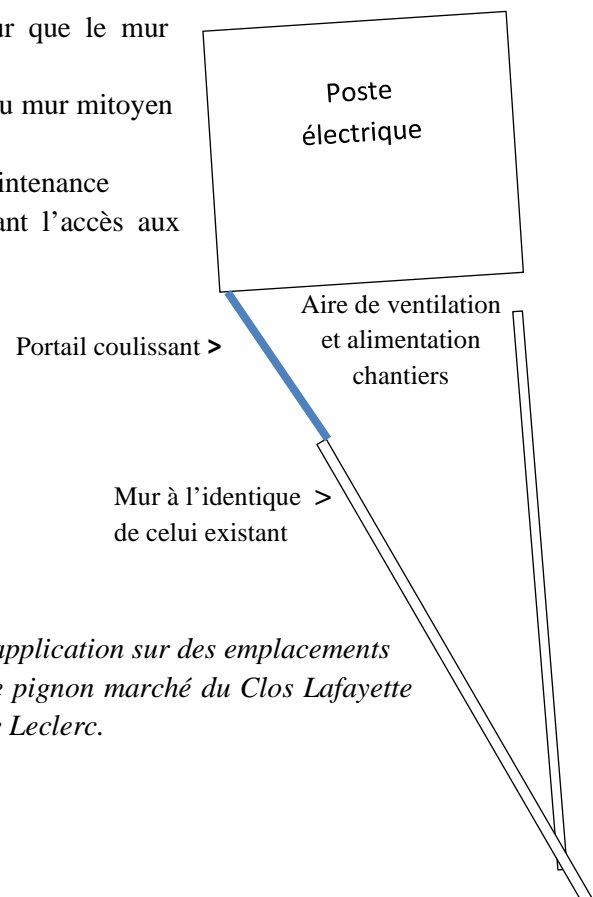
Sur une hauteur de 1 m d'une peinture translucide hydrophobe qui rejette les liquides et de ce fait renvoie l'urine vers son émetteur.(1)

<http://golem13.fr/peinture-anti-urine-murs-de-caen/>

Produit Hydrophobe :

ULTRA EVER DRY <http://ultraeverdry-tap.com/>

(1) Ce traitement expérimental pourra trouver d'autres lieux d'application sur des emplacements d'urinoirs sauvages dans Colombes, comme l'angle entre le pignon marché du Clos Lafayette et la future résidence étudiante au-dessus du nouveau Centre Leclerc.



Autre fausse bonne idée : l'Uritrottoir qui a été testé à Paris. Indépendamment de l'aspect esthétique, ce dispositif nécessite d'être régulièrement vidangé et donc entraîne des frais d'exploitation.

- 3) Informer de l'emplacement d'un WC public à proximité (angle rue Gleuzer – place ARAGON)
Pour cela, mettre en place des panneaux d'indication au niveau de la place du marché : poste électrique et portes donnant accès au parking du centre commercial.

Embellir l'espace public :

Nous envisageons plusieurs types de décoration du mur aujourd'hui en ciment brut :

- 1) Végétaliser le mur par des plantes en pleine terre. Pour cela, il faut enlever des pavés afin d'atteindre la terre végétale. La végétalisation nécessite de l'entretien : arrosage et taille plus ramassage des feuilles à l'automne. D'autre part, les végétaux le long du mur peuvent être perçus comme des abris pour les « pisseurs », ce qui est contraire à notre objectif premier.
- 2) Recouvrir la totalité du mur et du portail coulissant d'une fresque ayant pour thème principal la nature et plus particulièrement les végétaux et ou les animaux. La fresque nécessite un investissement initial mais pas d'entretien particulier. C'est cette approche que nous privilégions.
- 3) Un mixte végétalisation partielle et fresque. Même partielle, la végétalisation représente les mêmes inconvénients que pour une végétalisation totale.
- 4) Autre solution recouvrir le mur de briquettes dans la continuité de celles du poste électrique.

Le choix entre la fresque et les briquettes pourra être soumis à un vote des riverains, après études techniques et financières.

Conduite du projet :

Ce projet a émergé lors des échanges entre les voisins de la rue Lafayette et de la rue Vaillant dans le cadre de la fête des voisins mise en place en 2003. Il n'a jusqu'à présent pas été concrétisé en raison du manque de prise en compte par les différentes équipes municipales.

Les porteurs du projet :

Chef de projet : Christian GICQUEL président syndic de la résidence Le Clos Lafayette 9,11 13 rue Lafayette. En concertation avec M. et Mme CHEKKOUMY : propriétaire du pavillon au 150 rue Edouard Vaillant et des résidents du Clos Lafayette.

Les participants :

Partie technique : mur et portail par sollicitation des entreprises du bâtiment de Colombes ou des environs.

Partie artistique : La fresque sera réalisée par un ou plusieurs artistes locaux sur la base d'esquisses produites lors d'un travail pédagogique avec des élèves du groupe scolaire Henri Martin où sont scolarisés les enfants du quartier.



Mur mitoyen 150 rue E. Vaillant
et mail Lafayette Colombes



Angle poste électrique
avant modification et embellissement



Angle poste électrique après
modification et avant embellissement